

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 février 2009**

Délibération n° 2009-0501

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Charbonnières les Bains - Dardilly - Ecully - Francheville - La Tour de Salvagny - Tassin la Demi Lune - Lyon 5°**

objet : **Projet Réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL) - Convention de financement des travaux de modernisation des lignes ferroviaires de l'Ouest lyonnais "OL 2011" - Liaison Lyon Saint Paul-Lozanne-Sain Bel-Brignais - Autorisation de programme complémentaire**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements**

Rapporteur : Monsieur Imbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 janvier 2009

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : 10 février 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme Besson, MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagherne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Mmes Palreja, Pesson, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Gelas), Mme David M. (pouvoir à M. Goux), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Auroy (pouvoir à M. Reppelin), Barret (pouvoir à M. Quiniou), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Broliquier (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Grivel (pouvoir à M. Bousson), Léonard (pouvoir à M. Colin), Louis (pouvoir à Mme Dagherne), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Petit (pouvoir à M. Cochet), Mme Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz, Terracher (pouvoir à M. Flaconnèche), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Appell, Deschamps, Giordano, Justet, Lebuhotel, Lelièvre, Mmes Levy, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 9 février 2009**Délibération n° 2009-0501**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Charbonnières les Bains - Dardilly - Ecully - Francheville - La Tour de Salvagny - Tassin la Demi Lune - Lyon 5°

objet : **Projet Réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (REAL) - Convention de financement des travaux de modernisation des lignes ferroviaires de l'Ouest lyonnais "OL 2011" - Liaison Lyon Saint Paul-Lozanne-Saint Bel-Brignais - Autorisation de programme complémentaire**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 janvier 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre du projet Réseau express de l'aires métropolitaine lyonnaise (REAL), un protocole d'accord pour la modernisation des axes ferroviaires de l'Ouest lyonnais a été approuvé par le conseil de Communauté le 9 juillet 2007.

En application de ce protocole, la participation financière de la Communauté urbaine à la réalisation de la première phase dite OL 2011, correspondant à la modernisation du tronc commun (Saint Paul-Tassin) et la section Tassin-Saint Bel, a été approuvée par délibération n° 2008-0302 du conseil de Communauté en date du 13 octobre 2008, sous forme de subvention d'équipement nette de taxes versée à Réseau ferré de France (RFF) pour un montant de 6 400 000 €.

La convention de financement correspondante a été signée en 2008.

Une autorisation de programme partielle de 2 900 000 € a été individualisée le 13 octobre 2008 au titre de l'enveloppe d'autorisation de programme (AP) 2008. Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 3 500 000 € au titre de l'enveloppe 2009 pour honorer les engagements de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale 1.1 Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, pour un montant complémentaire de 3 500 000 € sur l'opération n° 1504 - Projet REAL - Desserte de l'Ouest lyonnais.

2° - Les sommes à payer seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2009 et suivants - compte 204 180 - fonction 815.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 février 2009.